Document généré le 16 avr. 2024 09:46

Revue d'histoire de l'Amérique française

La Revue de l'Université Laval, III, no 8 (avril 1949) : 672-678. PROVOST, HONORIUS, ptre, « En parlant de colonisation seigneuriale »

Adélard Desrosiers, ptre

Volume 3, numéro 1, juin 1949

URI : https://id.erudit.org/iderudit/801542ar
DOI : https://doi.org/10.7202/801542ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Desrosiers, A. (1949). Compte rendu de [*La Revue de l'Université Laval*, III, no 8 (avril 1949) : 672-678. PROVOST, HONORIUS, ptre, « En parlant de colonisation seigneuriale »]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *3*(1), 137–137. https://doi.org/10.7202/801542ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1949

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

La Revue de l'Université Laval, III, no 8 (avril 1949): 672—678. PROVOST, HONORIUS, ptre, "En parlant de colonisation seigneuriale".

Les voies d'eau sont partout un des premiers facteurs de tout établissement agricole. La Nouvelle-France n'a pas échappé à ce principe. Mais son sol imperméable bien arrosé par une chute d'eau annuelle bien supérieure, par exemple, à celle de l'Ouest canadien, s'étend dans un vaste réseau de rivières et de lacs. La colonisation canadienne, comme le dit monsieur l'abbé Provost, ne pouvait manquer d'être une civilisation de rivières. A preuve, le découpage des terres en longues et étroites bandes longitudinales perpendiculaires aux lignes d'eau courante, l'appellation de côtes données à beaucoup de campagnes par opposition aux villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Qu'on réfléchisse à cet aspect si particulier de nos vieilles fermes du Québec toutes limitées par ces profondes tranchées qui s'allongent dans l'intérieur — le bas ou la savane — et aboutissent aux rivières et aux fleuves en passant sous les innombrables ponceaux qui conduisent au chemin du roi. Que de fermes s'alimentent d'eau à ces ruisseaux intarissables et dont quelques-uns ne mesurent guère plus que quelques arpents.

L'article de M. Provost part de ce point important pour analyser le cycle complet du défrichement qui commençait à la borne de pierre marquant la limite de la seigneurie, pour s'étendre ensuite à la maison, aux bâtiments et dépendances, aux îlots *déserrés*, au trait quarré, devenu la clôture de profondeur des terres ou même le chemin de front du rang suivant. Les détails et définitions qui suivent nous reportent naturellement aux grands ouvrages d'où ces renseignements sont tirés, Salone surtout, dans son excellent livre sur *La colonisation de la Nouvelle-France* et dont se sont inspirés tous ceux qui ont abordé ce sujet après lui. Mais il est utile de trouver ramassés, en une seule étude, tant de traits essentiels à notre colonisation du Saint-Laurent et qu'on ne retrouve encore qu'au Canada français, ce qui lui donne un visage si historiquement particulier.

Adélard DESROSIERS, ptre